

Bulletin municipal

Sommaire

- 1- **Mot du maire**
- 2- **Bilan financier 2022**
- 3- **Budgets primitifs 2023**

- 4- **Vie de la commune**
 - a) Cérémonie des vœux
 - b) La vente des brioches
 - c) Remerciements Téléthon
 - d) La vente des fromages
 - e) Déchets jetés, nature polluée
 - f) Concours pousse-palets
 - g) Rencontre des tricoteuses
 - h) Convois solidaires
 - i) Carnaval des Francas
 - j) Assemblée générale Les Trois Hameaux
 - k) Prévention routière à l'école
 - l) Accueil paysan
 - m) La fibre optique
 - n) Travaux d'élagage

- 5- **Informations diverses**
 - a) Dons Ukraine
 - b) Atelier santé
 - c) Pizza le Borsalino
 - d) Défi Téléthon
 - e) Lettre du Sybert
 - f) Enquête sociologique
 - g) Bénévoles association
 - h) Aides financières rénovation énergétique
 - i) Survol hélicoptère ENEDIS



QR code du site de la mairie

1- Le mot du maire

Le 18 mars 2023, le conseil municipal s'est réuni pour valider les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'exercice 2022 et adopter le budget 2023. La situation financière est saine. Toutefois la crise actuelle conduit à une augmentation importante de certains postes de dépense et la vigilance s'impose, d'autant que la commune a des projets ambitieux pour l'année 2023 et 2024. Le conseil municipal a décidé de ne pas changer les taux de fiscalité. Le taux de la taxe sur le foncier bâti reste inchangé, soit 35,99 % (17,91 % part communale – 18,08 % part départementale). Il en est de même pour la taxe foncière sur le foncier non bâti qui reste fixé à 18,24 % et pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires dont le taux est à 8,87 %.

Un point sur les projets en cours à Roset-Fluans :

- Pose de la fibre optique : l'entreprise SOBECA a pratiquement terminé la pose des canalisations souterraines, des chambres de connexion et des piquets à remplacer. La remise en état des routes devrait être faite pour le 15 avril. L'entreprise INEO déploie les câbles de fibres optiques sur l'ensemble de la commune et les raccordements pourront commencer à partir de juin.

Une réunion d'information se tiendra la deuxième quinzaine de juin à la salle polyvalente avec le SMIX pour vous informer des modalités de raccordements.

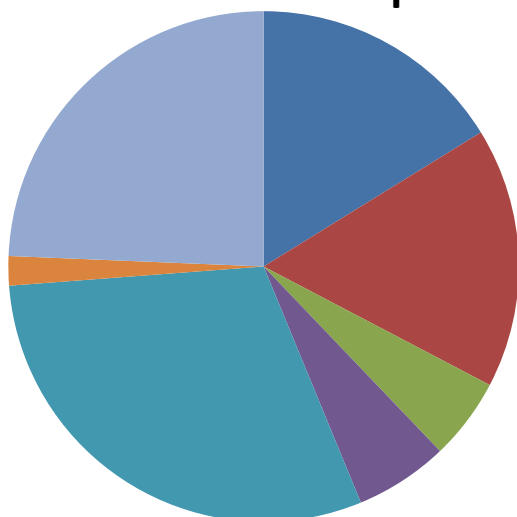
- Lotissement « sur la Baurme » : L'entreprise COLAS a réalisé les travaux de finition des routes, trottoirs et éclairage public en décembre. Il reste à faire les aménagements paysagers avec semis d'herbe qui seront effectués ce mois-ci. La parcelle 1 reste à vendre.
- Lotissement « près du château » rue de Salans : Les deux parcelles le long de la route de Salans sont vendues. Un permis d'aménager pour la création d'une route d'accès et viabilisation de quatre parcelles est en cours d'instruction. Les travaux d'aménagement devraient être réalisés en 2023.
- Réhabilitation de l'ancienne école en 4 logements et travaux d'isolation et aménagement de la salle de convivialité : Le cabinet Blondeau Architecture va nous soumettre l'avant-projet définitif très prochainement. Le dépôt du permis de construire est prévu pour Mai 2023.
- Réfection des conduites d'eau : Le changement de canalisation d'alimentation en eau de la rue de la Riotte vont commencer en juin. Suivra également le renouvellement de la canalisation route des Grottes, à partir de la station de pompage jusqu'au croisement de la route de Villars-st-Georges/Byans-sur-Doubs.
- Travaux voiries : La rue de la forêt de Chaux sera refaite au second trimestre de l'année, du croisement de la rue de Charchillat jusqu'à l'entrée de la forêt, avec réalisation d'un trottoir et création d'un système d'absorption des eaux de pluie. Il est possible que ces travaux soient précédés du changement de la canalisation d'eau. Nous sommes dans l'attente de la décision des services instructeurs de GBM.
- D'autres projets : Ils sont en cours et vous découvrirez par ce bulletin l'engagement et le dynamisme des bénévoles des associations de la commune qui prennent une part active à l'animation de Roset-Fluans.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et reste à votre disposition si vous souhaitez me rencontrer. Jacques Adriansen

2- Bilans financiers 2022 (Budget général)

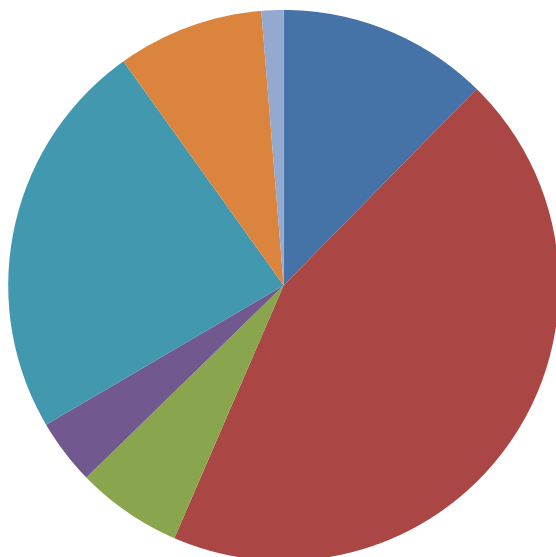
Fonctionnement

Dépenses : 441 503



- Dépenses à caractère général : 71 527
- Charges de personnel : 72 767
- FNGIR (compensation réforme taxe professionnelle) : 22 850
- Amortissement : 26 143
- Autres charges gestion courante (écoles...) : 132 537
- Intérêts : 8 190
- Transfert Lotissement rue Salans : 107 479

Recettes : 456 162



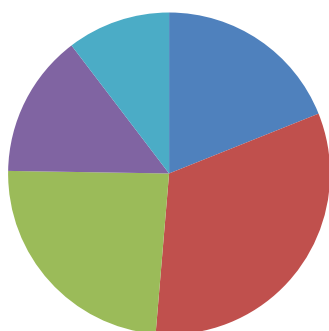
- Dotation Etat : 56 388
- Impôts et taxes : 201 307
- Produits des services (GBM...) : 28 361
- Amortissements : 17 542
- Transfert Lotissement rue Salans : 107 479
- Autres produits gestion courante (excédent budgets annexes...) : 39 184
- Mandat annulé : 5 897

Résultat de l'exercice : 14659 / Excédent antérieur : 413678

Part affectée à l'investissement : 40332 / Excédent global de clôture 2022 : 391225

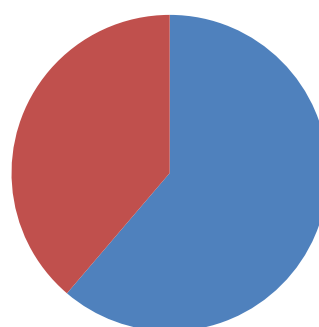
Investissement

Dépenses : 200 044



- Opérations entre sections : 17 542
- Remboursement d'emprunt : 30 000
- Attribution de compensation : 22 158
- Immobilisations corporelles (terrains...) : 13 315
- Frais d'études : 9 600

Recettes : 218 144



- Opérations entre sections : 133 623
- Dotations fonds divers : 84 520

D'où un excédent en investissement de 18 100 + 2 397 (dissolution perception de Saint-Vit) – 60 829 (report de 2021), le résultat de clôture est de – 40 332 €

La trésorerie du compte administratif de la commune est donc de 413678 – 40 332 = 391225 €.

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité les comptes administratifs de 2022, en concordance avec les comptes de la trésorerie.

3- Budget primitif 2023

Le budget primitif pour la section de fonctionnement est de 583271 € en dépenses et de 754880 € en recettes.

Le budget en section d'investissement prévoit des recettes et dépenses de fonctionnement pour un montant de 344158 €.

Sur proposition du maire, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour 2023 qui sont respectivement de :

-Taxe sur le foncier bâti : 35,99 %

Taxe sur le foncier non bâti : 18,24 %

Taxe d'habitation sur résidence secondaire ; 8,87 %

4- Vie de la commune

a) Cérémonie des vœux

Après deux ans d'absence, pour cause de crise sanitaire, le maire renoue avec la tradition.



Samedi 14 janvier 2023, *Jacques Adriansen*, entouré de son conseil municipal, a présenté les vœux de la commune aux Roseloises et Roselois, en présence de *Madame Annick Jacquemet sénatrice du Doubs* (Bourgogne-Franche-Comté) et de *Monsieur Laurent Croizier député de la 1ère circonscription du Doubs*. Pour sa première cérémonie des vœux, pour cause de la pandémie COVID, le maire a présenté le bilan de l'année écoulée par une rétrospective des événements et les projets pour la nouvelle année 2023, avec un diaporama PowerPoint, salle O. Vichard.



b) La vente des brioches

La vente de brioches au profit de l'Adapei (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés) du Doubs, a rapporté 755 €. Nous remercions Nelly, Françoise, Janine et Josette pour leur participation à la vente.

c) Les remerciements du Téléthon

A la mairie de Routelle ce samedi 28 janvier 2023, se retrouvent les représentants de l'AFM du Doubs, les maires d'Osselle-Routelle et de Roset-Fluans, les associations des trois villages représentés par les bénévoles et les présidents. Celles de CADO d'Osselle-Routelle, le Foyer de l'Espérance de Byans-sur-Doubs, Les Trois Hameaux, les 3 moulins de Roset-Fluans, et aussi la vannerie de Quingey, étaient au rendez-vous.



Il a été remis à l'AFM 2996,45€, les bénéfices des 3 villages. Un certificat de remerciements pour leurs participations a été donné à tous les présidents et maires par l'AFM Téléthon. Pascale Boillot l'organisatrice du Téléthon a félicité Jules Durand pour son engagement, le plus jeune bénévole de l'association Les Trois Hameaux de Roset-Fluans.

d) La vente de fromages

En partenariat avec le « Magasin des Monts de Joux » de Bannans, l'association de l'APE du RPI les 3 moulins a proposé une vente de fromages. Les bénéfices de cette vente permettront, aux écoles du RPI et également à l'association des parents d'élèves de financer en partie leurs projets. Vendredi 3 février 2023, la distribution des fromages s'est déroulée à Roset-Fluans dans la petite salle O. Vichard.

e) Déchets jetés, nature polluée

De nombreux déchets sont jetés par des personnes irrespectueuses sur les bords de route. Outre la pollution occasionnée et la dégradation de la nature, ceci représente également un réel danger pour les animaux d'élevage, qui sont nourris par l'herbe récoltée sur ces surfaces. Des sanctions sont applicables pour tout contrevenant pris sur le fait.

f) **Concours de pousse-palets**

Un jeu du 15^{ème} siècle, il est appelé aussi billard Hollandais.



Le concours a eu lieu à la salle Olivier Vichard le dimanche 5 février 2023, organisé par l'association « Les Trois Hameaux ». Plusieurs jeux attendaient les concurrents. Les gagnants du concours sont : Jean-Louis Fiesse, Thierry Salvi et Edith Prost. Des bons d'achat leur ont été attribués. Jean-Louis Fiesse a offert son prix au plus jeune joueur.



g) **Rendez-vous des tricoteuses**



Il y avait une vingtaine de tricoteuses à la salle de la mairie d'Osselle, ce premier mars, pour un partage de pelotes de laine et d'idées. Plusieurs associations des villages de Roset-Fluans, Osselle-Routelle et de Byans-sur-Doubs sont partenaires pour ce défi Téléthon du 8/9 décembre 2023 des rendez-vous tricoteuses auront lieu une fois par mois. Le prochain rendez-vous est en avril nous serons à Routelle avec les enfants qui sont encadrés par les Francas. Ils feront des pompons et ceux qui voudront tricoter, seront encadrés par les personnes expérimentées. C'est ce qu'on appelle une rencontre intergénérationnelle.

AVRIL 2023

h) **Convois solidaires**



« Les convois solidaires » est une association qui a pour objet de proposer des actions et projets de soutien humanitaire. Le samedi 18 février 2023, tous les dons apportés à la mairie pour l'Ukraine et la Turquie, ont été livrés au siège de l'association à Besançon pour un départ vers les deux pays. **Merci aux donateurs !**

i) **Carnaval des FRANCAS**

Les FRANCAS RPI des 3 moulins sont dans les locaux attenants à ceux de l'école Simone Veil à Routelle. Ils accueillent les enfants des écoles de Roset-Fluans et Osselle-Routelle.



Le samedi 25 février dans les rues du village de Routelle, le défilé du carnaval des Francas se déroulait dans une ambiance bataille de confettis. Tout le monde y a eu droit, même la photographe Roseloise. Un goûter a conclu cet après-midi festif, pour les grands et les petits.



j) Assemblée Générale « Les Trois Hameaux »



Le vendredi 24 février à l'espace Olivier Vichard, le président de l'association Alain Zilio a présenté l'ordre du jour un rapport d'activité, financier 2022 et projets 2023. Puis un moment convivial est venu clôturer cette assemblée.

L'année 2023 sera l'occasion pour nous de vous revoir sur les différentes manifestations que nous vous proposerons.

- Samedi 20 mai Soirée karaoké
- Dimanche 18 juin Vide–Grenier
- Mercredi 12 et 16 juillet Gastronade
- Mercredi 9 et 23 Août Gastronade
- Samedi 7 octobre Repas Dansant
- 8 et 9 décembre Téléthon

k) Education routière à l'école

La prévention routière et le Brigadier-Chef de la gendarmerie d'Ecole-Valentin, sont venus le vendredi 31 mars 2023 à l'école Nelson Mandela pour sensibiliser les écoliers afin de minimiser les risques d'accidents et devenir des cyclistes usagers de la route. Chaque enfant a passé avec succès l'APRE (l'attestation de première éducation à la route).



l) Assemblée générale « accueil paysan »

L'association accueil paysan est un réseau d'éducation populaire rassemblant des hommes et des femmes qui pratiquent l'accueil à la ferme et en milieu rural.



L'assemblée générale de l'association accueil paysan de Franche-Comté s'est déroulée à la salle polyvalente de Roset-Fluans, ce lieu a été proposé par Mr Yves Boutet (Les jardins de Fraîche-Comté), jardinier Roselois adepte de la culture bio. Le mardi 14 mars 2023. Ensemble, ils s'engagent en faveur d'une agriculture paysanne et d'un tourisme durable, équitable et solidaire. L'association a pour but de faire découvrir l'agritourisme.

m) La fibre optique

L'entreprise INEO déploie les câbles des fibres optiques sur l'ensemble de la commune et les travaux de raccordement se terminera mi-juin. Une réunion de présentation organisée par le SMIX se tiendra à la salle polyvalente durant la deuxième quinzaine de juin et la commercialisation aura lieu en juillet.

n) Travaux d'élagage

Les sécheresses répétées de ces dernières années ont sévèrement affecté l'état sanitaire des arbres longeant **la route des Grottes**. Plusieurs sont tombés sur la route, ce qui représentait un réel danger. Des travaux d'élagage ont été fait pour sécuriser les lieux.



5- Informations diverses

a) Dons pour l'Ukraine

Les besoins des populations ukrainiennes sont nombreux. **La mairie de Roset-Fluans** relance l'élan de générosité en collectant : *des couches pour les nouveau-nés, des biberons, des couvertures et aussi des denrées alimentaires, des conserves, des produits d'hygiène, des réchauds à gaz.* Vous pouvez les déposer à la mairie aux heures d'ouverture :

LUNDI 8H30 à 12H00 - 13H00 à 16H30
MERCREDI 8H30 à 12H00 - 13H00 à 16H30
VENDREDI 8H30 à 12H00

b) Atelier santé



En partenariat avec l'association « **Les Trois Hameaux** », la Mutualité Française (Bourgogne-Franche-Comté) organise un atelier santé gratuit de cinq séances. La première séance aura lieu le 27 avril 2023 de 14h à 16 h à la petite salle O.Vichard à Roset-Fluans. Les séances seront animées par Fabrice DEREAU, sophrologue caycédien master spécialiste. **Contact : Parini Françoise au 06 27 15 08 80**

Voir le flyer joint au bulletin municipal.

c) Pizza le Borsalino



A partir du 6 avril 2023, le camion sera sur le parking de la mairie tous les jeudis de 17h00 à 21h00.

Bulletin municipal de Roset-Fluans

Directeur de la publication : Jacques Adriansen, Maire. Rédacteurs : Françoise Parini, conseillère et les membres de la commission communication. Imprimé à la mairie le 12 /04/2023

d) Défi Téléthon

Les 8 et 9 décembre 2023 c'est le rendez-vous Téléthon. Pour cette occasion nous avons lancé un défi avec l'association « Les Trois Hameaux » de Roset-Fluans et aussi celles d'Osselle-Routelle, Byans-sur-Doubs et Quingey. Ce défi est de tricoter des carrés de laine de 15x15 cm au point mousse. Et cela ne s'arrête pas là, suite au 9 décembre, **le jour J**. Nous avons besoin de pelotes de laine et de tricoteuses. Rendez-vous pour le tricotage à la petite salle polyvalente de Roset-Fluans, le 3 mai à 14 h 00.

Contact : Parini Françoise 06 27 15 08 80

e) Lettre du Sybert



Le SYBERT continue de mettre l'accent sur la **RÉDUCTION** des déchets, sur la **RÉUTILISATION** des produits et matériaux, et sur le **RECYCLAGE**. Pour vous aider dans la réussite de ce défi collectif, le SYBERT a décidé de diversifier ses actions de prévention, de multiplier ses angles d'attaque, d'impliquer les associations, les communes, les professionnels de la petite enfance, ceux de la santé...



<http://www.sybert.fr/>

f) Enquête sociologique

Le Département Eau et Assainissement de **Grand Besançon Métropole (GBM)** réalise une enquête sociologique afin d'établir un diagnostic actualisé des habitudes de consommation d'eau du robinet et d'eau en bouteille des Grands Bisontins. Un questionnaire sera soumis à un panel d'habitants de **Roset-Fluans**, par téléphone et ou par mail, au cours des mois de mai et de juin prochain. Les réponses à ce questionnaire seront strictement anonymes. Confidentielles et traitées à des fins purement statistiques.

g) Bénévoles association



Si vous voulez devenir bénévole dans l'association et venir nous donner un coup de main, n'hésitez pas à vous faire connaître. Contact :

Alain Zilio au 06 71 21 88 08
Vous serez toujours le ou la bienvenu(e)



h) Aides financières rénovation énergétique

Le budget de l'État concernant les rénovations énergétiques a été repensé en 2022 et les aides financières à destination des particuliers ont été reconduites en 2023. En effet, les propriétaires, co-propriétaires et collectivités peuvent bénéficier d'aides pour améliorer la rénovation énergétique de leur logement. Cette liste d'aides financières comprend notamment des subventions, des chèques énergie, des réductions d'impôts et déduction fiscale, et bien d'autres.

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/aides-renovation-energetique#>

i) Survol hélicoptère ENEDIS

ENEDIS a confié ce diagnostic des lignes à notre société, qui va intervenir entre le 02/05 et le 17/06/2023. Les vols sont réalisés à très basse altitude par Jet systems hélicoptères services-Aéroport de Valence-chabeuil. Ces survols ont pour objectif la réalisation d'une analyse de l'état de santé de la végétation dans l'environnement des réseaux.